



Publié le : 30/09/2026

Bureau

Séance du jeudi 17 septembre 2026

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 11 septembre 2026, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de M. Ludovic FAGAUT, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25

La séance est ouverte à 14h10 et levée à 15h30

Etaient présents : M. Patrick AYACHE, M. Ludovic BARBAROSSA, Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Jeanne BERNABEU (à compter de la question n°19), M. René BLAISON, M. Emile BOURGEOIS, Mme Nathalie BOUVET, M. Bruno CAIRE, M. Christian DAVID, M. Pascal DERIOT, M. Martial DEVAUX, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, M. Hervé GROULT, Mme Marie GRUILLOT, M. Patrick JACQUES, M. Laurent JEUNET, M. Jean-François MENESTRIER, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Frank MONNEUR, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Anthony NAPPEZ, Mme Anne OLSZAK, Mme Sophie PESEUX, M. Philippe REGENNASS, M. Pascal ROUTHIER, M. Djilalli SAHLAOUI, M. Patrick VERDIER

Etaient absents : M. Patrick BOUZAT, M. Pierre-Charles HENRY, M. Didier PAINEAU, Mme Céline TRONCIN VERGEY, M. Kévin VEJUX,

Secrétaire de séance : Mme Anne FALGA

Procurations de vote : M. Kévin VEJUX donne pouvoir à Mme Marie GRUILLOT,

Délibération n°2026/2026.00224

Rapport n°23 - Soutien financier au programme d'actions de l'association Campus des Métiers et des Qualifications Microtechniques et Systèmes Intelligents (CMQ MSI) – 2026

Délibération du Bureau du 17 septembre 2026
Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Soutien financier au programme d'actions de l'association Campus des Métiers et des Qualifications Microtechniques et Systèmes Intelligents (CMQ MSI) – 2026

Rapporteur : Mme Anne FALGA, Vice-Présidente

	Date	Avis
Commission n°2	16/09/2026	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2026 et PPIF 2026-2030 « Enseignement Supérieur »	Montant prévu au budget 2026 : 497 001 € Montant de l'opération : 20 000 €

Résumé :

Le Campus des Métiers et des Qualifications Microtechniques et Systèmes Intelligents (CMQ MSI) fédère les acteurs de la formation, de la recherche et du monde économique afin de développer les compétences répondant aux besoins des filières industrielles d'excellence. Il favorise les parcours de formation, l'innovation pédagogique, les liens avec les entreprises et l'attractivité des métiers, au service du développement économique et de la compétitivité du territoire. Afin de soutenir cette démarche, GBM a adhéré en 2019 à l'association qui porte ce campus et soutient annuellement ses activités au bénéfice du territoire.

Il est proposé de contribuer à la mise en œuvre du programme d'actions 2026 du CMQ MSI coconstruit avec Grand Besançon Métropole à hauteur de 20 000 €.

I. Présentation du CMQ MSI

Le label Campus des Métiers et des Qualifications (« CMQ »), créé par décret du 29/09/2014, permet d'identifier un réseau d'établissements d'enseignement secondaire général, technologique, professionnel et d'enseignement supérieur, d'organismes de formation, de laboratoires de recherche et de partenaires économiques et associatifs centrés sur des filières spécifiques et un secteur d'activités correspondant à un enjeu économique national ou régional.

Labellisé en février 2017 et devenu opérationnel en 2018, le CMQ « Microtechniques et Systèmes Intelligents (MSI) » porte l'ambition de répondre aux enjeux, locaux et régionaux, des industries des microtechniques en matière de formation des compétences, d'attractivité des filières et d'innovation.

En région Bourgogne-Franche-Comté, plus de 750 entreprises (dont 95% de PME) conçoivent et fabriquent des pièces et des sous-ensembles pour les différentes filières du secteur des microtechniques, et emploient plus de 20 000 personnes. Ces entreprises possèdent des savoir-faire essentiels à l'origine de nombreuses innovations techniques au bénéfice de différentes filières économiques majeures du territoire : médical, aéronautique, automobile, luxe (horlogerie, joaillerie, lunetterie), aérospatial et défense, énergie ou encore numérique.

Ces savoir-faire industriels s'articulent avec une recherche scientifique d'excellence et un écosystème de formation de haut niveau dans le domaine des microtechniques, des nanotechnologies et des systèmes intelligents, notamment incarnés par l'Institut FEMTO-ST et l'école d'ingénieurs SUPMICROTECH.

En 2019, afin de structurer sa gouvernance, le CMQ MSI a évolué vers un statut associatif et a été labellisé « Campus des Métiers et des Qualifications d'excellence » (CMQE) en 2021. L'association, qui rassemble 4 salariés et 80 adhérents représentants du monde socio-économique, de la formation et des collectivités territoriales, est pilotée par son président M. THOULOZE (société SOPIL) et sa directrice Mme Zeina AL MASRY (UMLP/FEMTO-ST).

II. Les missions du CMQ MSI

Le CMQ MSI a pour ambition d'aider les entreprises des Microtechniques à maintenir, et développer, leurs compétences sur le territoire et d'amplifier leur développement. En participant à renforcer les interactions entre entreprises, établissements de formation et recherche, il contribue à l'amélioration du taux d'emploi et participe à la consolidation de l'attractivité du territoire. Ses missions s'organisent autour de 4 axes principaux :

- créer des relations fructueuses et durables entre acteurs de la formation, entreprises et collectivités locales ;
- valoriser et améliorer la visibilité des métiers et des formations par une communication adaptée auprès de différents publics cibles (public féminin, grand public, élèves du secondaire, etc.) ;
- susciter, et accompagner, la création de formations (Bac+1, BTS+1, formations courtes, etc.) qui correspondent aux besoins réels de compétences des entreprises ;
- mettre en place des partenariats internationaux en lien avec les entreprises afin de développer la mobilité des enseignants, comme des élèves.

Par ses activités, il adresse trois cibles principales et les mets en interaction pour favoriser la montée en compétence et l'emploi dans ces filières stratégiques :

- les apprenants par une meilleure valorisation des entreprises et métiers comme de la carte de formation ;
- les entreprises par la promotion de leurs activités, la mise en œuvre de réponses à leurs besoins de recrutement, comme par la création de formations adaptées aux nouvelles compétences métiers attendues, notamment en matière d'industrie 4.0. ;
- enfin, les établissements d'enseignement, par la valorisation de l'offre de formation et le renforcement des liens entre monde économique et acteurs de la formation.

III. Le programme d'actions 2026

Le programme d'actions 2026 s'organise autour de 3 axes structurants (détail en annexe) :

- **actions proposées dans le cadre du salon MICRONORA 2026 :**
 - action « Gagne ton stage dans l'industrie » ;
 - stand « Gestes métiers » ;
 - enquête « Besoins en compétences des entreprises » ;
 - atelier TECHNILAB.
- **La création d'une filière d'Excellence Outillage-Découpage.** Compte tenu des enjeux de pénurie de main d'œuvre qui fragilisent cette filière, les acteurs s'organisent autour du CMQ MSI afin de créer une animation de filière spécifique dédiée à mieux la visibiliser et renforcer son attractivité auprès de publics-cibles de niveau Bac Pro, BTS et BUT.
- **Le projet IA.Industrie+.** Dans le champ industriel, le recours à l'IA pour la conception des produits et l'optimisation de la production s'impose comme un levier majeur de fidélisation des salariés et de montée en compétences au regard des gains de temps au quotidien permettant de se tourner vers des tâches à plus forte valeur ajoutée, mais aussi d'attractivité des jeunes vers des métiers connotés « innovants ».

Le programme déployé sur le territoire de Grand Besançon Métropole est chiffré à 46 700 €, que la collectivité est appelée à cofinancer à hauteur de 20 000€. La Région Bourgogne-Franche-Comté, le ministère de l'Education Nationale ainsi que des acteurs privés contribuent à son cofinancement. Le plan de financement est détaillé dans la convention jointe au présent rapport.

> **Rappel du soutien de GBM à l'association CMQ MSI**

Structure	2022	2023	2024
CMQ MSI	9 000 €	19 800 €	20 000 €

A l'unanimité, le Bureau :

- **vote le soutien financier de Grand Besançon Métropole au programme d'actions de l'association CMQ MSI pour l'année 2026 à hauteur de 20 000 €,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

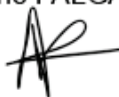
*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

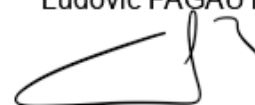
Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente au développement économique,
à l'industrie, à l'emploi, à l'insertion
et à l'innovation,
Anne FALGA



Document signé électroniquement

Le Président,
Ludovic FAGAUT



Maire de Besançon.

Document signé électroniquement

Direction chargée de l'exécution de la convention :

Pôle Développement - Direction Economie, Innovation et Territoires

Affaire suivie par : Yaël KOUZMINE Tel : 06 20 44 87 80 / yael.kouzmine@grandbesancon.fr

**Convention de soutien du programme d'actions 2026 de l'association
Campus des Métiers et des Qualifications Microtechniques et Systèmes
Intelligents (CMQ MSI)**

ENTRE :

La Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole représentée par Monsieur Ludovic FAGAUT, Président en exercice, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération du Bureau de Grand Besançon Métropole en date du 10/09/2026, ci-après désignée « GBM », d'une part,

ET

L'association Campus des Métiers et des Qualifications Microtechniques et Systèmes Intelligents (CMQ MSI), représentée par son Président, Monsieur THOULOZE, dûment habilité, ci-après désignée « CMQ MSI » ou « le bénéficiaire », d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**PREAMBULE :**

Créé en 2017, le CMQ MSI a pour mission d'offrir une large gamme de formations générales, technologiques et professionnelles jusqu'au plus haut niveau et sous différents statuts (scolaire, étudiant, apprenti, en formation continue) et de valoriser l'enseignement professionnel, afin de favoriser l'insertion des jeunes apprenants dans le domaine des microtechniques ; champ d'activité structurant du territoire de GBM.

Le principal enjeu du CMQ MSI est d'apporter des réponses opérationnelles locales, et régionales, aux enjeux mondiaux en matière de microtechniques et de systèmes intelligents concernant notamment :

- le **développement durable** et la **mixité des métiers** des microtechniques ;
- la **miniaturisation des objets** (réduction du poids et de la consommation d'énergie) ;
- l'intégration de nombreuses fonctions dans des volumes restreints : **systèmes intelligents** ;
- le développement des **objets connectés** ;
- **l'industrie 4.0** : la fabrication additive, la cobotique, la réalité augmentée, l'intelligence artificielle, micro et nanotechnologies (structuration des couches minces, métamatériaux, micro-capteurs, structures intelligentes, etc.).

Par ses activités, il adresse **trois cibles principales** et les mets en interaction pour favoriser la montée en compétence et l'emploi dans ces filières stratégiques :

- Les apprenants par une meilleure valorisation des entreprises et métiers comme de la carte de formation ;
- Les entreprises par la promotion de leurs activités, la mise en œuvre de réponses à leurs besoins de recrutement, comme par la création de formations adaptées aux nouvelles compétences métiers attendues, notamment en matière d'industrie 4.0. ;
- Enfin, les établissements d'enseignement, par la valorisation de l'offre de formation et le renforcement des liens entre monde économique et acteurs de la formation.

Article 1 - Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Grand Besançon Métropole apporte son soutien au programme d'actions de l'association CMQ MSI pour l'année 2026 par le versement d'une subvention de 20 000 €.

Article 2 – Le programme d'actions 2026 de l'association CMQ MSI

Le programme d'actions 2026 s'organise autour de 3 axes structurants, conformément au programme détaillé annexé à la présente convention :

- **Actions proposées dans le cadre du salon MICRONORA 2026 :**
 - Action « Gagne ton stage dans l'industrie » ;
 - Stand « Gestes métiers » ;
 - Enquête « Besoins en compétences des entreprises » ;
 - Atelier TECHNILAB.
- **La création d'une filière d'Excellence Outillage-Découpage.** Compte tenu des enjeux de pénurie de main d'œuvre qui fragilisent cette filière, les acteurs s'organisent autour du CMQ MSI afin de créer une animation de filière spécifique dédiée à mieux la visibiliser et renforcer son attractivité auprès de publics-cibles de niveau Bac Pro, BTS et BUT.
- **Le projet IA.Industrie+.** Dans le champ industriel, le recours à l'IA pour la conception des produits et l'optimisation de la production s'impose comme un levier majeur de fidélisation des salariés et de montée en compétences au regard des gains de temps au quotidien permettant de se tourner vers des tâches à plus forte valeur ajoutée, mais aussi d'attractivité des jeunes vers des métiers connotés « innovants ».

CMQ MSI s'engage à conduire les actions conformes au programme et budget décrit en annexes.

CMQ MSI s'engage à formaliser une rencontre avec l'ensemble des financeurs pour présenter les résultats de l'ensemble du programme d'actions.

Article 3 – Engagements réciproques des parties

Grand Besançon Métropole attribue au bénéficiaire une subvention de 20 000 € pour son programme d'actions, pour un budget prévisionnel global de 46 700 € pour les actions décrites aux articles 1^{er} et 2. Ce montant est un plafond non révisable à la hausse.

La subvention sera versée de la façon suivante :

- 100%, soit 20 000 €, à la signature de la présente convention par la dernière des parties.

CMQ MSI s'engage à fournir en fin de programme, un compte rendu financier ainsi qu'un rapport d'activités qui détaillera les livrables produits et les résultats obtenus au regard des objectifs fixés au point C.4. du programme d'actions 2026 annexé à la présente convention. CMQ MSI s'engage également à se soumettre aux modalités de contrôle définies à l'article 1611-4 du code général des collectivités territoriales.

Article 4 - Durée et délai de validité

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2026 et cessera le 31 décembre 2026.

La participation financière de Grand Besançon Métropole au CMQ MSI doit donner lieu à une demande de paiement dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification de la présente convention, faute de quoi elle sera réputée caduque et pourra donner lieu à un remboursement dans les conditions de l'article 7 de la présente convention.

CMQ MSI s'engage, aux fins de contrôle, à conserver les pièces justificatives des dépenses effectuées dans le cadre de la présente convention pendant une durée de 10 ans.

Article 5 - Obligations du CMQ MSI

L'Association CMQ MSI s'engage à :

- utiliser la subvention octroyée exclusivement à la réalisation de l'objet qui l'a motivée tel que défini à l'article 1^{er} de la présente convention ;
- mentionner le soutien financier de Grand Besançon Métropole, à faire connaître le dispositif ainsi que l'appui dont il bénéficie de la part de Grand Besançon Métropole lors de ses entretiens avec la presse ou les médias. Si l'Association CMQ MSI décide d'apposer des panneaux de communication, de réaliser des publications ou toute autre action d'information presse ou toute action de promotion, il doit obligatoirement mentionner le concours financier de Grand Besançon Métropole, proportionnellement à son montant par rapport aux partenaires publics et privés. Dans le cas de publications, la charte graphique doit être respectée. Ses modalités d'utilisation doivent être autorisées par Grand Besançon Métropole.
- prendre attache de Grand Besançon Métropole systématiquement et préalablement à toute organisation de cérémonies (presse, protocolaires) et d'intégrer dans la mesure du possible les demandes de Grand Besançon Métropole dans les modalités pratiques de telles cérémonies, dans le respect de la place et du rôle de chaque financeur public.

Article 6 - Modalités de contrôle

Le contrôle de l'utilisation des aides est effectué au vu des justificatifs produits. En outre, les services de Grand Besançon Métropole sont habilités à procéder à toute autre forme de contrôle notamment sur place, avant et après le versement de l'aide.

Article 7 - Modification et reversement

Toutes modifications significatives du programme (délai de réalisation, nature des investissements, etc.) ou de son mode de financement, doivent être notifiées par écrit à Grand Besançon Métropole et acceptées par celle-ci, après instruction technique. Ces modifications pourront entraîner un avenant à la convention.

Grand Besançon Métropole pourra exiger le reversement total ou partiel de l'aide financière accordée :

- en cas d'utilisation différente, apparue au moment du contrôle, de celle qui avait motivé l'aide ;
- en cas d'inexécution partielle ou totale des conditions liées à l'octroi de l'aide ;
- en cas de manquement aux obligations contractuelles et notamment en cas de non-respect des dispositions des articles 4 et 5 de la présente et en cas de non production des justificatifs demandés au moment du contrôle ou des contrôles ;
- en cas de toutes modifications significatives du programme ou de son mode de fonctionnement qui n'auraient pas été notifiés à Grand Besançon Métropole.

Article 8 - Résiliation de la convention

En cas de non-respect des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties, avec un préavis d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure.

Grand Besançon Métropole pourra également résilier la convention, sans préavis ni indemnités, s'il apparaît que l'Association CMQ MSI a fait des déclarations fausses ou incomplètes pour obtenir l'aide de Grand Besançon Métropole prévue dans la présente convention.

Article 9 - Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention sera de la compétence du Tribunal Administratif de Besançon.

Article 10 – Délégation d'attribution

L'ordonnateur et le comptable assignataires sont respectivement le Président de Grand Besançon Métropole et le Trésorier Payeur de Grand Besançon Métropole.

Fait en deux exemplaires originaux

Le à Besançon,

Pour la Communauté Urbaine
Grand Besançon Métropole,
Le Président

Monsieur Ludovic FAGAUT

Le à Besançon,

Pour l'association Campus des Métiers et des
Qualifications Microtechniques et Systèmes
Intelligents (CMQ MSI),
Le Président

Monsieur Jean-Charles THOULOZE

Grand Besançon Métropole

Programme d'actions proposées par le CMQ MSI pour l'année 2026

Industrie des Microtechniques : des métiers en tension aux métiers de demain

A. Le Campus des Microtechniques et Systèmes intelligents

Les Microtechniques sont l'ensemble des méthodes et procédés applicables à la conception, la fabrication, l'entretien ou la manipulation de très petits objets, composants ou systèmes. L'une des particularités des microtechniques est leur transversalité : elles ne sont pas liées à un type unique d'industrie ou à une seule discipline. Elles sont incontournables pour de nombreux marchés tels que le médical, l'aéronautique, l'automobile, le luxe (l'horlogerie, la joaillerie, la lunetterie), l'aérospatial/la défense, l'énergie, le numérique, la connectique, ..., et associées à l'intelligence artificielle, elles sont les piliers de l'Industrie du Futur. De nombreux domaines industriels sont, en effet, confrontés à la miniaturisation des pièces, à l'intégration de fonctions complexes dans des volumes restreints et à la conception et à la fabrication de produits de plus en plus intelligents qui s'inscrivent dans la démarche Industrie 4.0.

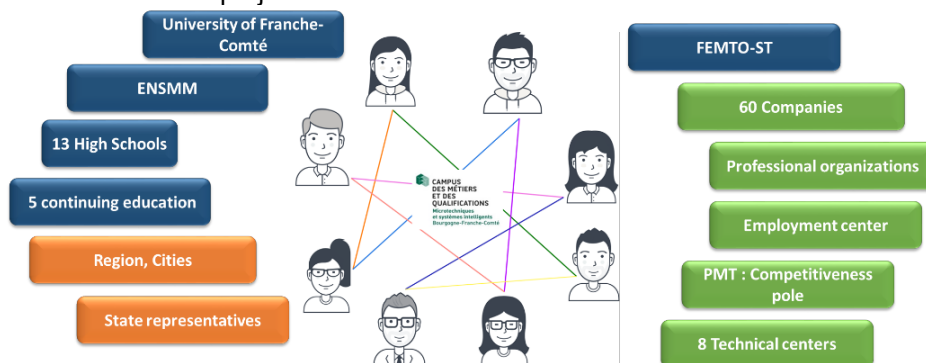


En Bourgogne-Franche-Comté, plus de 750 entreprises (dont 95% de PME) conçoivent et fabriquent des pièces et des sous-ensembles pour les différentes filières du secteur des microtechniques, et emploient plus de 20 000 personnes. Les PME-PMI des Microtechniques sont des partenaires majeurs de grands groupes mondiaux et possèdent de nombreux savoir-faire qui sont à l'origine de nombreuses innovations pour mettre au point les capteurs, microsystèmes, connecteurs, actionneurs, systèmes de sécurité, et pièces hautement techniques fabriqués dans la région et utilisés par les différentes filières.

De plus, le niveau d'excellence de la recherche régionale, menée notamment par l'institut FEMTO-ST dans le domaine des microtechniques, des nanotechnologies et des systèmes intelligents est avéré. Il permet de soutenir le tissu industriel régional, national et international tout en contribuant à des formations de haut niveau.

Le Campus des métiers et des qualifications microtechniques et systèmes intelligents, porté par une association depuis le 9 septembre 2019, a pour mission d'aider les entreprises des Microtechniques à maintenir et développer ces compétences sur le territoire et ainsi de participer au développement économique de la région Bourgogne Franche-Comté :

- créer des liens efficaces et durables avec les acteurs de la formation, les entreprises et les collectivités locales ;
- valoriser les métiers et les formations : améliorer la visibilité des métiers et formations avec une communication adaptée, moderne et continue (grand public, collègues, lycées...) ;
- susciter et accompagner la création de formations (Bac+1, BTS+1, formations courtes, ...) qui correspondent aux besoins en compétences des entreprises ;
- mettre en place des partenariats internationaux afin de développer les mobilités enseignants, élèves et inscrire des établissements dans des projets de création de formations et de recherche.



B. Le Campus en quelques chiffres

B.1. Lauréat de l'appel à projets France 2030, µTECH-BOOSTER

Créer des synergies fortes et pérennes entre les acteurs économiques, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur et la recherche afin de développer et renforcer la formation des élèves et augmenter le nombre de jeunes qui poursuivent leurs études dans les filières techniques et scientifiques de notre territoire.

Durée : 3 ans – Début : 01/01/2024

Partenaires :

12 lycées partenaires, dont le lycée Jules Haag

42 collèges dont **8** sur le territoire de GBM

46 entreprises de la région Bourgogne-Franche-Comté dont sur **8** le territoire de GBM

3 actions :

Action TECHNILAB : c'est un dispositif qui consiste à accueillir des groupes de collégiens dans les lycées pour construire un objet technologique fonctionnel. Il permet les rencontres et ouvre le dialogue avec les élèves du lycée, les enseignants et les entreprises. Il vise à déconstruire les stéréotypes négatifs sur les formations et métiers industriels des microtechniques, et à susciter une orientation par les appétences.

Nombre d'élèves concernés par ce dispositif chaque année : **environ 850 élèves de 4^e/3^e**

Action P-TECH : c'est un dispositif basé sur le mentorat : 3 entreprises mentorent une cohorte de jeunes pendant 5 ans, de la seconde professionnelle au BTS. Il permet de rassembler lycée et entreprises partenaires autour des objectifs communs d'épanouissement et de réussite des élèves des formations techniques. P-TECH repose sur un cahier des charges précis, et apporte un rayonnement local, régional et national.

230 élèves des filières professionnelles (métiers en tension) mentorés par 46 entreprises

Action Post-BTS : l'action Post-BTS consiste à déployer des actions spécifiques pertinentes pour l'ensemble des poursuites d'études, qu'il s'agisse de parcours à Bac+3 (Licences Professionnelles, Bachelors) ou à Bac+5 (Parcours Ingénieur) :

Organisation d'un Forum Post-BTS afin de permettre aux élèves de BTS 2^e année de découvrir les formations BTS+1 présentes sur le territoire.

Environ 200 élèves de BTS 2^e année participent à ce forum chaque année.

Mise en place de séquences pédagogiques de découverte de la formation ingénieur à SUPMICROTECH pour les étudiants en parcours ingénieurs.

Chaque année, environ **30** élèves de BTS 1^{ère} et 2^e année découvrent SUPMICROTECH pendant 2 jours.

B.2. Campus franco-italien pour les métiers en tension (usinage, maintenance, robotique)

6 partenariats entre des lycées et 2 ITS italiens (ITS Piemonte et ITS Lombardia) ont été mis en place depuis 2022.

Ces partenariats ont permis de mettre en œuvre :

- . des mobilités enseignantes : **52** enseignants ;
- . des mobilités de groupes d'élèves pendant 1 semaine (mini-projet d'entreprise) : **320** élèves ;
- . des stages en entreprises pour 3 élèves par établissement : **54** stagiaires.

Entreprises partenaires : CRYLA Group, R BOURGEOIS, SOPIL, SOPHYSAL, SIDEL, VELUX, ...

B.3. Création de formation qui correspondent aux besoins des entreprises

- a. Création de **2 Parcours Ingénieur** au lycée Edouard Belin de Vesoul et au lycée Janot de Sens : après avoir obtenu deux BTS, les élèves poursuivent leurs études à SUPMICROTECH afin d'obtenir un diplôme d'ingénieur. Ce parcours permet de former des ingénieurs plus techniques.

La 1^{ère} cohorte, 8 élèves, a obtenu son diplôme en 2025.

b. Dans le cadre de la Mixité des métiers, mise en œuvre de l'action « Mesdames osez, les métiers des Microtechniques » en lien avec l'AFPA de Besançon et France Travail, afin de permettre à des femmes, un retour vers l'emploi dans les métiers en tension de l'industrie, au poste d'opératrice en microtechniques grâce à une POEI, à travers laquelle les entreprises s'engagent à recruter les stagiaires à l'issue de la formation, pour une période de 6 mois minimum.

40 femmes ont été formées et **31** femmes ont bénéficié d'un CDD de 6 mois.

c. Dans le cadre de l'AAP ERASMUS+ Alliance for innovation, **adaptation de la licence professionnelle SIEE Sciences pour l'Ingénieur en Électromécanique Parcours mécanique** (lycée Saint Joseph-La Salle à Dijon), aux besoins en compétences des entreprises pour l'innovation en industrialisation.

Mise en place d'un continuum de formation entre l'ITS Mecatronicca (Bac+2) et la licence (Bac+3).

Durée du projet : 3 ans – Début : 01/11/2024

9 partenaires européens, projet porté par l'ITS Cuccovillo de Bari.

d. Participation à l'AAP Erasmus+ Alliance for innovation : MODAIP, Model-Driven AI for Phygital Innovation, porté par l'Université Technique de Vienne : comment concevoir et intégrer des modules de compétences IA dans les formations professionnelles et technologiques.

Réponse : juillet 2026

B.4. Cordées de la réussite

Permettre aux élèves de bâtir et de concrétiser un projet d'orientation, de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4^e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.

En lien avec GBM, la Cordée de la réussite de SUPMICROTECH/CMQe MSI permet à des collégiens/lycéens du territoire de découvrir les formations et les métiers de l'Industrie des microtechniques.

- En 2024-2025 : 5 événements - **444** élèves de 4^e/3^e/2^{nde}
- En 2025-2026 : 6 événements : **393** élèves de 4^e/3^e/2^{nde}

B.5. Autres actions menées par le CMQe MSI avec le soutien de GBM

- Gagne ton stage de 3^e avec les Territoires d'Industrie, MICRONORA, GBM et l'UIMM : 41 stages distribués.
- L'industrie, c'est près de chez vous : inviter des familles lors des Portes Ouvertes d'une entreprise. Le 20 mars 2025, la société DIMECO a reçu, à cette occasion, plus de **110 participants**.
- Transition numérique de l'Industrie des Microtechniques : adaptation de formations aux besoins en compétences des entreprises du territoire. Lors du salon MICRONORA, enquête auprès de **123 entreprises** afin d'identifier leurs besoins en compétences dans le cadre de la transition numérique.
- Depuis fin 2025 : rédaction du **projet IA.Industrie+ - AAP France 2030 régionalisé**, grâce au soutien du Grand Besançon Métropole. Dépôt prévu à la rentrée 2026.

C . Programme d'actions 2026

En lien avec le Grand Besançon Métropole, le Campus des Métiers et des Qualifications souhaite développer et accompagner quatre actions en 2026 afin de permettre aux élèves de collège et de lycée de découvrir les entreprises, les métiers et les formations du secteur des Microtechniques et de répondre aux besoins en compétences des entreprises du territoire.

C.1. Animations proposées lors du salon MICRONORA 2026

Gagne ton stage de 3e dans une entreprise des Microtechniques

L'action « Gagne ton stage de 3e dans l'Industrie » proposée mercredi 25 septembre 2024, lors du salon MICRONORA, par les Territoires d'Industrie, MICRONORA, l'UIMM, POLYVIA et le CMQE MSI a été un succès. Cette action a permis à 32 élèves, accompagnés par leurs parents, d'obtenir un stage dans une entreprise du territoire. Forts de cette première expérience réussie, les partenaires souhaiteraient proposer, à nouveau cette action lors de l'édition 2026 du salon MICRONORA.

Public ciblé : 60 à 80 élèves de 3^e, accompagnés par leurs parents, des 13 collèges du Grand Besançon Métropole et du Haut-Doubs

- Albert Campus, Besançon ;
- Clairs Soleils, Besançon ;
- Denis Diderot, Besançon ;
- 3ePM lycées Jules Haag, Besançon ;
- Victor Hugo, Besançon ;
- Voltaire, Besançon ;
- Proudhon, Besançon ;
- Lumière, Besançon ;
- Stendhal, Besançon ;
- Claude Girard, Châtillon le Duc ;
- Entre Deux Velles, Saône ;
- Georges Pompidou, Pouilley-les-Vignes ;
- Jean Jaurès, Saint Vit.

Déroulement :

Juin/début septembre 2026 : présentation du dispositif « Gagne ton stage de 3^e dans l'Industrie » auprès des établissements scolaires afin qu'ils puissent informer les familles des élèves de 3^e dès la rentrée scolaire.

Mercredi 30 septembre 2026 :

13h30 – 14h00 : accueil des élèves de 3^e et de leurs parents

14h00 – 18h00 : découverte de 5 entreprises et 5 métiers en tension, à travers le Serious Game proposé par l'atelier ludique et remise des stages.

Il sera éventuellement possible de dupliquer cette demi-journée en proposant cette action à des élèves accompagnés par leurs enseignants ou parents, un autre jour de la semaine (à définir : réunion avec les TI mercredi 27 mai prochain).

Partenaires :

- Les territoires d'Industrie ;
- GBM ;
- MICRONORA ;
- L'UIMM Franche-Comté ;
- POLYVIA (à confirmer) ;
- SUPMICROTECH.

Subvention demandée : 3000 €

La subvention demandée permettra au Campus de financer :

- la participation à l'adaptation du Serious Game de l'atelier ludique : 1500 €
- la communication (flyers, affiches et posts sur facebook et linkedin) : 1500 €

Cofinancement :

Les Territoires d'Industrie participent à hauteur de 5000 € :

- Communication : 1000 €
- Serious Game : 2500 €
- Animation : 1500 €

Stands « gestes métiers »

Le Campus des Métiers proposera des stands gestes métiers afin de faire découvrir certains métiers à des classes de 4e, 3e et 2^{nde} :

- outillage,
- conception,
- métrologie,
- robotique,
- électronique.

Ces stands seront associés, dans la mesure du possible à des équipements industriels (loupe binoculaire pour la métrologie, un *universal robot* pour la robotique, un PC équipé de SolidWorks pour la conception, une petite presse pour l'outillage, ...).

Le Campus prendra en charge la communication auprès des établissements scolaires, le recueil des inscriptions et le planning des visites.

Public ciblé : un à deux groupes par demi-journée, soit 7 à 14 groupes.

Elèves de collège : 4^e/3^e et de lycée : 2^{nde}

Personnes en recherche d'emploi

Jeunes des missions locales

Déroulement :

Durée de visite : 2 heures

Taille des groupes : 12 personnes

Une heure dédiée à la visite du salon et une heure dédiée aux activités proposées sur les stands.

Les stands seront animés par le Campus, des étudiants et des industriels (à confirmer).

Partenaires :

- MICRONORA ;
- GBM ;
- France Travail ;
- Des entreprises partenaires ;
- SUPMICROTECH.

Subvention demandée : 2000 €

La subvention demandée permettra au Campus de financer :

- l'achat de matériel pour les stands (platine électronique, legos, pieds à coulisse, robots Thymio) ;
- le déplacement d'équipements industriels (petite presse, robot, loupe binoculaire, ...).

Cofinancement : 4000 € (12 jours.homme)

Prêt de matériel et d'équipements

Animation des stands

Enquête Besoins en compétences des entreprises

Comme lors du salon MICRONORA 2024, le CMQe MSI propose d'effectuer une enquête sur les besoins en compétences des entreprises, enquête à co-définir avec le Grand Besançon Métropole : par exemple, compétences essentielles recherchées, difficultés de recrutement rencontrés, solutions mises en place, ...

Public ciblé : 60 entreprises du GBM (120 sur la région Bourgogne-Franche-Comté)

Partenaires :

- MICRONORA
- GBM

Subvention demandée : 1000 €

La subvention demandée permettra au Campus de financer le temps mis à disposition pour effectuer cette enquête.

Cofinancement :

Temps mis à disposition par le CMQe MSI pour rédiger le questionnaire, réaliser un document de synthèse et proposer des pistes de travail, soit 3 jours.homme, soit 1000 €.

Atelier TECHNILAB

Organisation d'un atelier TECHNILAB le jeudi 1^{er} octobre après-midi, pour permettre à deux classes de 3^e, soit 50 élèves de construire un mini-hélicoptère lumineux, accompagnés par des étudiants de SUPMICROTECH.

Public ciblé : 2 classes de 3^e (collèges GBM)

Partenaires :

- MICRONORA ;
- GBM ;
- La Cordée SUPMICROTECH (10 élèves ingénieurs).

Subvention demandée : 500 €

La subvention demandée permettra au Campus de financer l'achat des hélicoptères lumineux, soit 500 €.

Cofinancement : 700 € (2 jours.homme)

Le Campus prendra en charge la communication auprès des établissements scolaires, l'organisation du TechniLab (atelier de Technologie) et la mise à disposition de matériel (fers à souder, fil à souder, pinces à couper, 3^e main, photocopies des notices). Le Campus formera également les étudiants.

C.2. La création d'une filière d'Excellence Outillage-Découpage

Aujourd'hui, un grand nombre d'entreprises (SOPIL, AMTE, R. BOURGEOIS, AMPHENOL FCI, ...) ont déjà rejoint le collectif des Découpeurs bisontins et pris acte de la création de la filière Outillage-Découpage.

La création de cette filière est motivée par la pénurie de main-d'œuvre qui est une menace forte et réelle pour la pérennité des entreprises et la souveraineté du pays.

Cette filière industrielle locale qui est déjà malmenée économiquement risque de s'éteindre par manque de compétences et de talents. La volonté est donc de créer une filière d'excellence qui pourra répondre aux besoins de l'ensemble des entreprises locales de découpage.

Cette proposition de montage mixte :

- la formation académique,
- le Pôle formation de l'UIMM (CQPM),
- l'Université de Marie et Louis Pasteur (IUT GMP),
- SUPMICROTECH,
- et les entreprises du territoire, par la dispense de leurs savoir-faire et de leurs spécificités techniques.

Cette proposition est à la fois, innovante dans son montage car elle répond aux besoins de flexibilité de l'Industrie, dans cette période d'opportunité mais aussi de risques.

Ce modèle prolonge l'action P-TECH qui aujourd'hui est reconnue nationalement et qui est expérimentée dans 8 établissements de la région BFC depuis le 1er janvier 2024. L'action P-TECH basée sur le mentorat d'entreprises concerne, aujourd'hui, 46 entreprises du territoire.

Ce montage peut aussi s'adapter à d'autres filières en tension identifiées par le Campus (ex. : technicien en assemblage de machines spéciales, maintenance et usinage).

Nous comptons particulièrement sur les ressources du monde académique et du Campus des Métiers pour faciliter l'attractivité de la filière ainsi que sur les collectivités territoriales pour soutenir financièrement pour l'expérimentation de ce modèle.

Public ciblé : Elèves de Terminale Bac Professionnel TRPM option RMO, dès septembre 2026 ; et Elèves de BTS CPDE et BUT GMP, rentrée 2027.

Partenaires :

- la formation académique,
- le Pôle formation de l'UIMM (CQPM),
- l'Université de Marie et Louis Pasteur (IUT GMP),
- SUPMICROTECH,
- et 13 entreprises du collectif des Découpeurs bisontins : AMTE, SOPIL, R. BOURGEOIS, GROUPE ISI, SCODER, AMPHENOL FCI, GROSERRIN, ANTOLIN, JONE-ORTI, CRYLA, FEIN, ATECO, PRESSEQUIP.

Subvention demandée : 7500 €

La subvention demandée permettra de financer :

- la communication auprès des apprenants et de leurs familles afin de mettre en valeur la filière d'excellence Outillage-Découpage : 3500 €
- l'ingénierie pédagogique pour la création des CQPM : 4000 €

Co-financement : 12000 €

- l'UIMM prendra en charge la mise en place des CQPM et l'organisation de la formation (15 jours.homme, soit environ 5000 €)
- le Campus prendra en charge la communication auprès des établissements scolaires, la coloration de la 3e année du Bac PRO TRPM et du BUT GMP, et l'attractivité de la filière (20 jours.homme, soit environ 7000 €).

C.3. Le projet IA.Industrie+

La progression rapide de l'intelligence artificielle (IA) dans les organisations de travail et les systèmes éducatifs interroge sur la structuration et l'accompagnement de ses usages, en termes d'intégration dans les processus internes (principes, outils, méthodes) et d'appropriation par ses utilisateurs (dirigeants, cadres et opérateurs au sein des entreprises ; enseignants et apprenants).

Dans le champ industriel, le recours à l'IA pour la conception des produits et l'optimisation de la production s'impose comme **un levier majeur de fidélisation des salariés** et de **montée en compétences** au regard des gains de temps au quotidien permettant de se tourner vers des tâches à plus forte valeur ajoutée, mais aussi **d'attractivité des jeunes** vers des métiers connotés « innovants ».

Cela suppose néanmoins la **levée de certains freins liés aux représentations de l'IA**, tels que la crainte d'une déposssession de l'autonomie du salarié voire de son remplacement par des process automatisés. En interne, les entreprises favoriseront une meilleure acceptabilité en positionnant l'IA au service direct des collaborateurs avec des bénéfices concrets sur leur degré d'autonomie, les conditions de travail, l'ergonomie et la sécurité ; l'accent doit être ainsi posé sur le rôle joué conjointement par l'homme et la machine, de façon complémentaire plutôt que concurrentielle.

Vis-à-vis de l'extérieur, les entreprises ont tout intérêt à **valoriser leurs nouvelles pratiques auprès d'un large public**, dans un mouvement de promotion d'une image rénovée du monde de l'industrie, pourvoyeuse de nouveaux emplois connectés.

En parallèle, les établissements d'enseignement et les organismes de formation doivent **renforcer les compétences techniques par des compétences socles en IA et numérique**, garantissant aux futurs opérateurs et techniciens leur employabilité sur le territoire, en prise directe avec les nouvelles réalités de l'industrie.

L'appel à projet France 2030 régionalisé « Aides à l'innovation – Botton up » (PIA 4) constitue une opportunité pour initier une démarche collaborative entre les acteurs industriels et de l'éducation, de la formation, de l'insertion professionnelle. S'inscrivant dans une réponse directe aux besoins économiques, en termes de recrutement et d'évolution des compétences, mais aussi de valorisation d'une image « modernisée » de l'industrie, ce projet IA Indus positionne l'innovation au cœur de la démarche partenariale, croisant innovation technologique, pédagogique et organisationnelle.

Objectifs du projet IA.Industrie+

Le projet, dont **l'IA est la clé de voûte**, repose sur une démarche partenariale ambitieuse à la croisée des enjeux d'évolution des compétences en faveur **de l'employabilité** des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi, **de fidélisation des salariés** et **d'attractivité des métiers** de l'industrie, en réponse aux besoins de main d'œuvre les plus prégnants sur les territoires.

Il s'agit ainsi de **structurer et de faire vivre un cadre collaboratif** maillant étroitement PME-PMI, lycées professionnels et technologiques (BTS), organismes de formation et d'insertion sur des territoires expérimentaux, en activant les leviers de la formation initiale et continue, de l'insertion professionnelle, de l'ingénierie et du conseil auprès des dirigeants d'entreprises.

Dans le cadre du champ et des territoires d'intervention du CMQ MSI, le projet poursuit un triple objectif :

- Colorer les programmes de formation initiale et continue pour accompagner l'évolution des compétences techniques vers les usages de l'IA dans l'industrie
⇒ Vecteur d'employabilité et d'attractivité des formations.
- Appuyer le déploiement de l'IA au sein des entreprises et son appropriation par les salariés
⇒ Vecteur de fidélisation et de qualité des conditions de travail : évolution des métiers vers des tâches plus qualifiées et/ou gains de temps et organisation.
- Valoriser l'image et l'engagement des entreprises partenaires auprès des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle.
⇒ Vecteur d'attrait des métiers et de recrutement.

Partenaires :

Chef de file : CMQe MSI (Supmicrotech)

- CETIM - Supmicrotech
- Lycées polyvalents E. Belin/. Haag/ P-E. Victor /St Joseph-La Salle/ C&R Janot (BAC + 2 et 3)
- Organismes de formation professionnelle : AFPA, UIMM, Greta
- France Travail
- OPCO 2II/ATLAS
- 15 à 20 entreprises sur les territoires des lycées polyvalents

Subvention demandée : 6000 €

En 2026, la subvention demandée permettra au Campus de financer une partie de la communication (3000 €) et la mise en place de la démarche qualité (3000 €).

Co-financement : 4000 € (environ 12 jours.homme)

Le Campus va prendre en charge :

- . la mobilisation des établissements et des entreprises concernés ;
- . la finalisation du dossier de réponse à l'AAP PIA4 régionalisé ;
- . la participation à la rédaction des différents documents (plan de communication et démarche qualité).

Le projet IA.Industrie+ sera déposé en septembre 2026.

C.4. Objectifs du programme d'actions 2026

Objectifs	Activités / Actions	Publics	Observations
Permettre à des élèves de 3e d'obtenir un stage dans l'Industrie en leur proposant de rencontrer des entreprises via un Serious Game.	MICRONORA Gagne ton stage de 3e dans une entreprise des Microtechniques	80 élèves de 3e accompagnés par leurs parents	Evénement organisé à SUPMICROTECH avec plus de 15 entreprises du territoire mercredi 30 septembre 2026
Permettre à des élèves de 4 ^e , 3 ^e et 2 nd e de découvrir les formations et les métiers des Microtechniques en effectuant des gestes métiers accompagnés par des industriels.	MICRONORA Stands gestes métiers	14 groupes de 12 personnes	La participation des industriels est à confirmer (réunion mercredi 27 mai)
Profiter de la présence de nombreuses entreprises du territoire lors du salon MICRONORA pour réaliser une enquête sur leurs besoins en compétences, leurs difficultés et les leviers possibles.	MICRONORA Enquête des besoins en compétences des entreprises	120 entreprises de la région Bourgogne-Franche-Comté dont 65 entreprises du Grand Besançon Métropole	Le Campus pourra proposer un questionnaire qui sera validé par GBM.
Organisation d'un atelier TECHNILAB le jeudi 1er octobre après-midi, pour permettre à deux classes de 3e, soit 50 élèves de construire un mini-hélicoptère lumineux, accompagnés par des étudiants de SUPMICROTECH	MICRONORA Atelier TECHNILAB	50 élèves de 3 ^e (collèges GBM)	Action proposée également dans le cadre des Cordées de la Réussite
Afin de répondre aux besoins en compétences vitaux des entreprises de découpage du territoire, création d'une filière d'excellence Outillage-Découpage pour former rapidement des jeunes à différents niveaux (Bac Pro, BTS et Bachelor) en Outillage.	Création d'une filière d'Excellence Outillage-Découpage	En 2026 : 12 élèves de Bac Pro TRPM option RMO pourront poursuivre leur formation en effectuant un CQPM de 476 heures A partir de 2027, possibilité de former 30 élèves/étudiants (Bac Pro, BTS CPDE et BUT GMP).	Une coloration de la 3 ^e année de Bac Pro TRPM option RMO va également être proposée.
Un triple objectif : 1. Colorer les programmes de formation initiale et continue pour accompagner l'évolution	Projet IA.Industrie+	Formation de : 20 formateurs-relais 250 étudiants-apprentis	Dépôt à la rentrée 2026, AAP France 2030 régionalisé

des compétences techniques vers les usages de l'IA dans l'industrie		20 à 30 salariés des entreprises partenaires	
2. Appuyer le déploiement de l'IA au sein des entreprises et son appropriation par les salariés			
3. Valoriser l'image et l'engagement des entreprises partenaires auprès des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle.			

C.5. Budget prévisionnel – Programme d'actions 2026

Actions	Subvention GBM (€)	Cofinancement (€)	Total (€)
MICRONORA Gagne ton stage de 3e dans une entreprise des Microtechniques	3 000,00	5 000,00	8 000,00
MICRONORA Stands gestes métiers	2 000,00	4 000,00	6 000,00
MICRONORA Enquête Besoins en compétences des entreprises	1 000,00	1000,00	2 000,00
MICRONORA Atelier TechniLab	5 00,00	700,00	1 200,00
Création d'une filière d'Excellence Outillage-Découpage	7 500,00	12 000,00	19 500,00
Projet IA.Industrie+ pour l'année 2026	6 000,00	4 000,00	
	20 000,00	26 700,00	46 700,00

Montant du budget prévisionnel de la structure : 490 000,00 €

Montant du budget prévisionnel du projet : 46 700,00 €

Montant de votre demande de subvention : 20 000,00 €

Taux de subvention : 43 %

D. L'association Campus des Métiers et des Qualifications Microtechniques et Systèmes Intelligents

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (élu en janvier 2026)

1. Les membres de droit

- . la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Nathalie ALBERT-MORETTI ;
- . le Président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comte, Jérôme DURAIN ;
- . la Directrice de L'Incubateur de Bourgogne Franche-Comté, Bénédicte MAGERAND-BLONDEAU ;
- . le Délégué régional de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie de Bourgogne Franche-Comté, Jean GUZZO ;

. la Directrice opérationnelle du Campus des Métiers et des Qualifications Microtechniques et Systèmes Intelligents, Anne-Marie DIDIER.

2. Les membres associés

- . le Délégué régional académique à la formation professionnelle initiale et continue, Sébastien MARMOT ;
- . le Directeur du pôle de compétitivité PMT, Renaud GAUDILLIERE ;
- . le Représentant des organisations syndicates de salariés du CREFOP, Bernard GUERRINGUE.

3. Les membres adhérents

Branches professionnelles, clusters et entreprises

- . le directeur industriel de la société SOPIL, Jean-Charles THOULOZE ;
- . le directeur du site de la société TOURSOR-SIRLAM, Arnaud DELHOMME ;
- . le directeur général du groupe AUGÉ Microtechnic, Vincent MEISTER ;
- . le responsable Production-Maintenance de la société R. BOURGEOIS, Alexandre GAUTHIER ;
- . le responsable du Pôle certification à l'UIMM Franche-Comté, Matthieu MORIN.

Etablissements du 2nd degré

- . la chargée de projet de la PFT DISO, lycée Victor BERARD de Morez, Léa LHOPITAL ;
- . le proviseur du lycée Jules HAAG de Besançon, Laurent CAGNE ;
- . le principal du collège Denis DIDEROT de Besançon, Christophe CUENOT ;
- . le proviseur du lycée Edgar FAURE de Morteau, Thierry FINCK ;
- . le proviseur du lycée Nelson MANDELA de Audincourt, Gérald SEMONT ;
- . le proviseur du lycée Édouard BELIN de Vesoul, Raynald INGELEARE ;
- . le DDFPT du lycée Paul-Emile VICTOR de Champagnole, Laurent VOISIN ;
- . Le proviseur du lycée Denis DIDEROT de Bavilliers, Julien HEINIS.

Enseignement supérieur et Recherche

- . le directeur de SUPMICROTECH, Pascal VAIRAC ;
- . le directeur de FEMTO-ST, Michaël GAUTHIER ;
- . la vice-présidente déléguée en charge de l'Orientation et de la Transition secondaire-supérieur, Anne-Laurence FERRARI.

Collectivités territoriales

- . le Vice-Président en charge de l'attractivité et le rayonnement, le tourisme, l'enseignement supérieur et la recherche du Grand Besançon Métropole, Benoît VUILLEMIN.
- . la Vice-présidente au développement économique, à l'artisanat et à l'emploi de la Communauté de Communes du Val de Morteau, Christelle VUILLEMIN.

Organismes de formation Continue

- . le président du GRETA Besançon, Laurent CAGNE ;
- . le directeur de l'AFPA Lons le Saunier/Besançon, Pascal ELIA ;
- . Le directeur du Pôle Formation UIMM Franche-Comté, Frédéric DUDA.

COMPOSITION DU BUREAU

Représentants des branches professionnelles, clusters et entreprises : 3

- . le directeur industriel de la société JONE ORTI, Jean-Charles THOULOZE ;
- . le responsable Production-Maintenance de la société R. BOURGEOIS, Alexandre GAUTHIER ;
- . le responsable du Pôle certification à l'UIMM Franche-Comté, Matthieu MORIN.

Représentants de l'enseignement secondaire : 3

- . le proviseur du lycée Jules HAAG, Laurent CAGNE ;
- . le proviseur du lycée Édouard BELIN, Raynald ENGELEARE ;
- . Le proviseur du lycée Nelson MANDELA, Gérald SEMONT.

Représentants de l'enseignement supérieur et de la recherche : 3

- . la vice-présidente déléguée en charge de l'Orientation et de la Transition secondaire-supérieur, Anne-Laurence FERRARI.
- . le directeur de SUPMICROTECH, Pascal VAIRAC ;
- . le directeur de FEMTO-ST, Michaël GAUTHIER.

COMPOSITION DU BUREAU RESTREINT

- . Président : le directeur industriel de la société JONE ORTI, Jean-Charles THOULOZE

- . Vice-président : le directeur de SUPMICROTECH-ENSMM, Pascal VAIRAC
- . Secrétaire : le responsable du Pôle certification à l'UIMM Franche-Comté, Matthieu MORIN.
- . Trésorier : la directrice du Campus, Zeina AL MASRY

Informations concernant l'association

- Nombre de bénévoles actifs : 0
- Nombre d'adhérents : 80
- Nombre d'utilisateurs (si différent du nombre d'adhérents) :
- Montant de la cotisation : 0,00 €
- Nombre de salariés : 4
- Nombre d'équivalent temps plein (ETP) : 2.75